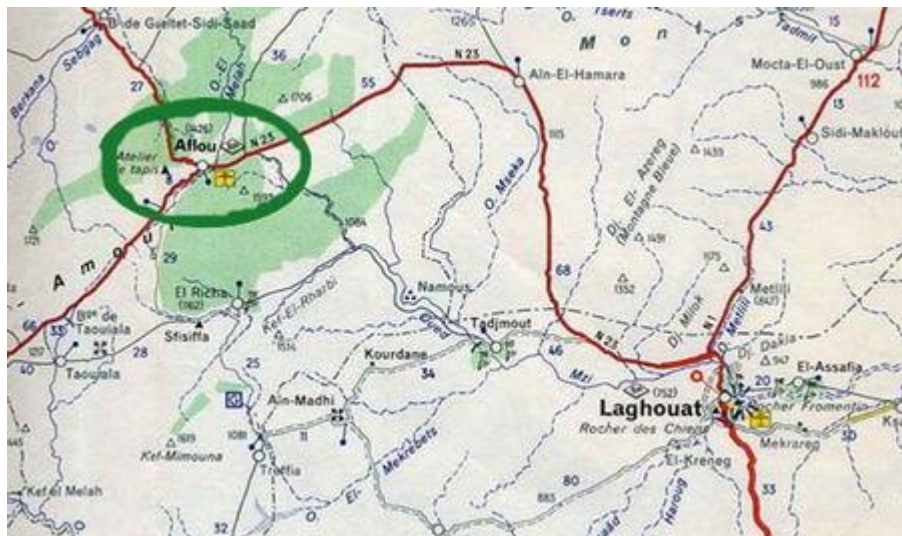


« **NON au 19 mars** »

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ La ville d'AfLOU

La ville d'Aflou se trouve à 406 km d'Alger et 110 km à l'ouest de Laghouat.



La ville d'Aflou est située dans une vallée au cœur du massif du Djebel AMOUR, au nord-ouest culmine Djebel Sidi OKBA à 1690 mètres. Bâtie à 1400 mètres d'altitude, elle fait partie des villes les plus élevées d'Algérie.

Le Djebel AMOUR

Composé de deux plateaux gréseux et des chaînons disséqués, le Djebel AMOUR s'encadre dans une haute plaine au Nord et un piémont saharien au Sud. Son altitude lui vaut des hivers rigoureux, mais des précipitations abondantes qui, emmagasinées dans les sables et les grés, entretiennent sources et ruisseaux. Aussi l'élevage, ressource essentielle de la région, se cantonne-t-il en grande partie dans la montagne ; c'est la principale originalité de ce massif quand on le compare à ses voisins, les Monts des KSOURS et des OULED NAÏS, où une plus grande sécheresse entraîne de longs déplacements des troupeaux.



[AFLOU : Hôtel-Restaurant Djebel AMOUR]

Des céréales en culture sèche, des légumes et des fruits en culture irriguée, constituent des apports médiocres et souvent déficients aux produits du bétail.

C'est vers l'aménagement des eaux, l'amélioration des procédés d'élevage et l'extension des routes que la

colonisation a œuvré pour assurer l'avenir des populations locales administrées par AFLOU. Sa superficie est assez grande : environ 100 km sur 60 avec un tronçon étroit au Sud correspondant aux terrains de parcours nomades, exactement 7.710 Km².

Les points culminants du Djebel AMOUR atteignent de 1.700 à 2.000 mètres. L'altitude moyenne du massif dépasse 1.200. Chose curieuse, on peut arriver à AFLOU sans se douter qu'on est vraiment en montagne, tant la pente est relativement douce, tant le massif est vieux.

Les tribus du djebel AMOUR :

Les AMOUR, qui ont donné leur nom au pays, sont une confédération de tribus arabes nomades dont la plus grosse partie est maintenant plus à l'Ouest. Suivis par d'autres HILALIENS, ils ont submergé un vieil élément berbère. Ils sont actuellement représentés, dans le Djebel AMOUR par les trois douars des Ouled MIMOUN, CHERAGA et GHERABA, et des Ouled Sidi HAMZA. Les Ouled Mimoun Chéragas (orientaux) ont AFLOU sur leur territoire ; leurs terrains sont assez pauvres et surtout forestiers. Les Ouled Mimoun Ghéraba (occidentaux) furent historiquement la tribu dominante, directrice, mais ils n'ont pas conservé cette place comme s'ils avaient épuisé le plus clair de leurs forces dans les luttes intestines.

Les Ouled Sidi Hamza, au sud-ouest, sont un douar nettement présaharien. Leur territoire, qui touche à la mer d'alfa d'un côté, tombe sur le Sahara par des abrupts de plusieurs centaines de mètres. C'est de ce côté surtout que l'on se rend compte de la hauteur du massif. Les Ouled Sidi Hamza élèvent des chevaux et cultivent de l'orge malgré une sévère érosion éolienne. C'est chez-eux que passe la piste des grands nomades du Sud, Salt OTBA, dont le ksar TOUÏALA est le principal gîte d'étape entre OUARGLA et le SERSOU. Les femmes Hamza sont célèbres pour leur beauté.

Les Adjalètes et les Ouled Sidi BRAHIM, au nord et au nord-ouest commandent la mer d'alfa et la plaine d'EL-OUSSEUKH. Leurs pacages sont exposés aux pluies, leurs dayas sont plantés d'orge et de blé dur. Ils nomadisent sur leur propre territoire, ce qui représente d'ailleurs un rayon assez vaste, le douar ADJALI ayant 127.000 ha. Leur cheptel s'est reconstitué depuis le désastre de 1945. La possession d'un troupeau de 15 à 20 têtes pourrait assurer un minimum vital à chaque famille et l'on a remarqué que les gros troupeaux en période critique, souffrent plus que les petits et les moyens.

Au sud et sud-est, vers la commune mixte de LAGHOUAT, les Ouled Ali Béni Ameur, mélangés sans doute de hilaliens et de berbères, sont particulièrement pauvres, vivant sur une forêt résiduelle et des peuplements d'alfa peu denses.

Le douar des Ouled Yagoub et Ghaba (de la forêt) est nettement montagneux et abrite dans ses gadas, massifs abrupts découpés longitudinalement par des gorges profondes à falaises verticales, des descendants de berbères, tels les Ouled SROUR sans doute, qui y trouvèrent refuge contre les Banou Hilal, comme les chrétiens catholiques y avaient, dit-on, fui auparavant les Vandales ariens. Ils élèvent des chèvres, font du charbon de bois et du goudron (avec le bois de genévrier oxycèdre) et mangent à l'occasion les baies de genévriers.

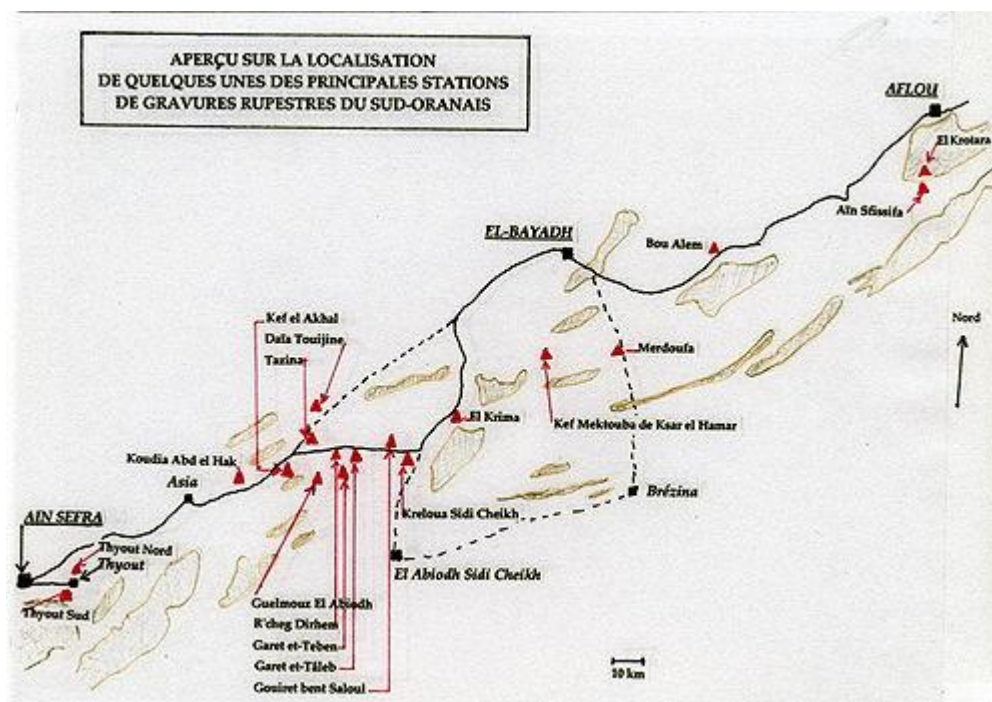
Les Ouled Yagoub Chéraga et les Ouled Yagoub Ghéraba, au sud et à l'ouest, purs hilaliens venus de Tunisie au 14^{ème} siècle, sont de grands éleveurs et les seuls qui nomadisent loin du Djebel, allant jusque près de GHARDAÏA en hiver et MONTGOLFIER, dans le nord, en été ; ce qui leur permet de faire un peu de commerce et de travailler aux moissons dans le Tell, qui a d'ailleurs attiré et retenu une partie d'entre eux dans les périodes difficiles.

Les Ouled Sidi-Naceur appartiennent administrativement à la commune mixte, mais sont plutôt orientés géographiquement et historiquement vers GERVILLE. Ils se séparèrent naguère des Ouled Sidi Cheickh pour se rallier aux AMOUR et à l'Agha EDDINE. Ils sont relativement favorisés au point de vue eaux et pacages.

Histoire ancienne

Gravures rupestres :

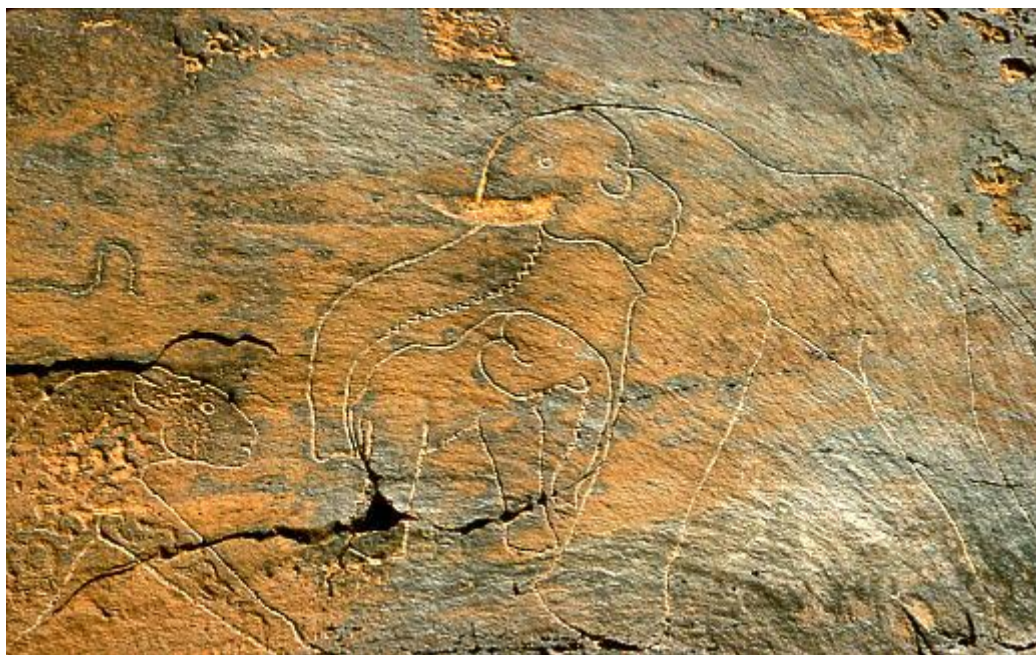
Les gravures rupestres de la région d'Aflou (Algérie) sont des gravures préhistoriques d'âge néolithique du Sud-oranais. Au long de l'Atlas saharien, elles font suite à celles, à l'ouest, des régions de FIGUIB, d'AÏN-SEFRA et d'EL-BAYADH. Elles précèdent, à l'est, celle de la région de TIARET. Des gravures comparables ont été décrites, plus à l'est encore, autour de DJELFA et dans le constantinois.



[Aperçu sur la localisation de quelques-unes des principales stations de gravures rupestres du Sud-oranais]

Moins célèbres que les figurations du Tassili les gravures du **Djebel AMOUR** font cependant l'objet d'études dès **1863**. Les travaux les plus importants sont notamment dus à A. Pomel (de 1893 à 1898), Stéphane Gsell (de 1901 à 1927), G. B. M. Flamand (de 1892 à 1921), L. Frobenius et Hugo Obermaier (en 1925), l'Abbé Henri Breuil (de 1931 à 1957), L. Joleaud (de 1918 à 1938), R. Vaufray (de 1935 à 1955). En 1955 et 1964 Henri Lhote effectue des séjours de plusieurs mois dans la région qui lui permettent de compléter les recherches précédentes, d'ajouter des centaines de descriptions nouvelles et de publier en 1970 *Les gravures rupestres du Sud-oranais* dans la série des "Mémoires du Centre de recherches anthropologiques préhistoriques et ethnographiques" (CRAPE) dirigée à Alger par Mouloud Mammeri (Arts et Métiers graphiques, Paris, 210 pages et reproductions photographiques)

AÏN-SAFSAFA, vraisemblablement le site le plus important de la région, se situe à 21 km au sud-ouest d'AFLOU a été découvert par le capitaine MAUMENE en 1898 et selon Ginette AUMASSIP est « l'un des chefs d'œuvres de l'art naturaliste monumental ». Il se situe à 10 km à l'ouest d'EL GHICHA, à une cinquantaine de mètres à droite de la piste allant d'Aflou à EL GHICHA. Une remarquable scène montre un éléphant protégeant son éléphanteau guetté par une panthère. Pour suggérer sa fourrure le graveur a profondément entamé l'épaisse patine de la roche, en ajourant la couleur dorée.



[Aïn Safsafa, panthère et éléphants]

La station montre encore de grands bubales (2,40 m de longueur), l'un altéré, l'autre de très bonne qualité dont la tête a été particulièrement soignée, un éléphant, un âne et deux autruches.

Djebel TAGGOUT se situe à 45 km à vol d'oiseau au sud-ouest d'AFLOU (éléphant).

KEF RAAÏLLE, à 16 km à l'est de la ville, présente également un éléphant.



[Ain Safsafa, bubale (L: 240 cm)]

Présence française 1830 - 1962

AFLOU, chef lieu de la commune mixte, au cœur du Djebel AMOUR est à 1.426 mètres d'altitude Les températures varient de – 10 à + 36 selon les saisons.

La Route Nationale 23 qui traverse la ville permet de rejoindre Tiaret au nord-ouest et Laghouat au sud-est, alors que la RN 47 qui y prend fin rejoint El Bayadh au sud-ouest. Enfin la RN 1A permet l'aller à El Idrissia au nord-est

Entouré de hauts fuseaux des peupliers d'Italie, le centre d'AFLOU n'a pas moins de 22 hectares de prairies naturelles et c'est un spectacle curieux que d'y voir la fenaison et d'y voir paître des vaches qui sont loin d'être maigres. Les maisons n'ont généralement pas d'étage, mais sont bien construites, le long des rues tirées au cordeau, et aménagées de façon à lutter contre le froid.



[AFLOU : Vue générale]

La mosquée fait honneur au pays. **Construite en 1902** avec le produit d'une collecte, elle peut contenir 1000 fidèles et son minaret élancé n'a pas moins de 15 mètres de hauteur. Dominant les toits de tuiles sombres, il donne du cachet à la ville quand on découvre celle-ci du haut des collines pierreuses qui l'entourent. L'autre bâtiment important est le bordj administratif **construit en 1871**.



[AFLOU - Route de Tiaret et vue du minaret de la Mosquée]

Commune créée en 1874, dans le département d'Oran : où se trouve la Résidence de l'Administrateur de Tiaret. Maison de commandement et bureau arabe, qui ressemble plus à une maison agricole qu'à un Établissement militaire, elle n'est en effet destinée qu'au logement des officiers du bureau arabe et quelques hommes de service.

Aflou est une annexe administrative du cercle militaire de Tiaret dans le Djebel-Amour, au nord-ouest et à 20 km de Freneda dans le sud oranais et non un poste fortifié :



[AFLOU - Sous-préfecture]

Création d'Ateliers de tapis :



[Marché aux tapis d'AFLOU]

Ces fameux tapis, sans doute les plus beaux de l'Afrique du Nord, les plus solides, les plus traditionnels, d'une esthétique riche et sobre à la fois, qui leur permet de s'harmoniser à tous les intérieurs, tente, gourbis ou luxueux salon européen, ont été savamment décrits par le Père GIACOBETTI et par monsieur GOLVIN, dans sa belle thèse sur les tapis algériens.

L'Aérodrome d'AFLOU



A AFLOU il existait une communauté juive représentant quelques centaines de personnes. Les relations étaient alors amicales et sans aucun problème. Ce n'est qu'à partir de 1961 qu'un boycott des magasins juifs a été décrété par le FLN et la situation devint alors difficile. (Voir site : <http://judaisme.sdv.fr/histoire/villes/strasbrg/sefarade/zenou.htm>)

L'Algérie, officiellement annexée par la France en 1848, fut partagée le 9 décembre de la même année en trois provinces, comprenant trois territoires militaires et trois territoires civils érigés en départements : Oran, Alger et Constantine, dont la loi du 24 décembre 1902 en fixe les limites jusqu'à la réforme territoriale de 1956. Le sud algérien ne fut pas départementalisé, et formait 6 territoires qui furent regroupés au sein des Territoires du Sud en 1902, leur nombre fut réduit à 4 en 1905.

Le décret n° 56-641 du 28 juin 1956, *portant réorganisation territoriale de l'Algérie*, créa huit nouveaux départements dont le département d'Oran qui fut divisé en quatre départements, à savoir :

- le nouveau département d'Oran, réduit aux arrondissements d'Oran, de Sibi-bel-Abbès et d'Aïn-Témouchent ;

- le département de Tlemcen, comprenant les arrondissements de Marnia et de Tlemcen ;
- le département de Mostaganem, comprenant les arrondissements de Mostaganem, Mascara et Relizane ;
- le département de Tiaret, comprenant les arrondissements de Tiaret et de Saïda ;

Le 20 mai 1957 AFLOU dépend du département de Tiaret.

La scolarité des enfants étaient bien entendue assurée



Démographie :

Année 1958 = 7.995 habitants

Année 2008 = 102.025 habitants



[AFLOU : Jardin Public]

Monument aux morts : pas d'info



ET si vous souhaitez en savoir plus sur AFLOU, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

http://encyclopedie-afn.org/Historique_Aflou_-_Ville

<https://www.youtube.com/watch?v=qeHOWwOk86A>

<http://judaisme.sdv.fr/histoire/villes/strasbrq/sefarade/zenou.htm>

<http://e-mediatheque.mmsh.univ-aix.fr/collection/icono/bonete/transhumance/Pages/default.aspx>

http://alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/monographies/pages/14_djebel_amour.htm

<http://www.resistons.net/index.php?post/2012/03/19/Lod%C3%A8ve.-La-France%2C-je-l%E2%80%99ai-regard%C3%A9-sur-la-carte-accroch%C3%A9-pr%C3%A8s-du-tableau>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca_0035-113x_1963_num_38_3_1756

2/ Le Gouverneur Jean-Marie Charles ABRIAL



Jean-Marie Charles ABRIAL, né le 17 décembre 1879 à Réalmont (Tarn), mort le 19 décembre 1962 à Dourgne (Tarn) était un officier de marine français. Il effectue toute sa carrière dans la Marine nationale et parvient au rang de

vice-amiral. Il se rallie au régime de Vichy au début de la Seconde Guerre mondiale et sera nommé ministre de la Marine du régime de Vichy de novembre 1942 à mars 1943

Biographie

Il est successivement lieutenant de vaisseau sur le cuirassé *Jean-Bart* en 1914, puis pendant cette guerre, d'Avril 1916 à Août 1917, il commande la canonnière "ARDENT" et la Division des patrouilles de l'Océan. En 1920 il est promu capitaine de frégate puis capitaine de vaisseau en 1925. Il fait le tour du monde comme commandant du croiseur de 7 500 tonnes *Tourville*, puis commande en chef en 1936 de l'escadre de Méditerranée. Il prend en 1939 le commandement du théâtre des opérations du Nord, et son nom reste attaché à la défense de Dunkerque où l'action des troupes qu'il commandait permet le départ vers l'Angleterre d'importants contingents anglais et français, plus de 300 000 hommes.

Gouverneur général de l'Algérie du 20 juillet 1940 au 16 juillet 1941 (successeur : Maxime Weygand), il apporte son aide au maréchal Pétain et est Ministre de la Marine du 29 novembre 1942 au 25 mars 1943.



Il est arrêté à la Libération et condamné le 14 août 1946, par la Haute Cour de justice à 10 ans de travaux forcés, dégradation nationale à vie pour sa collaboration avec le Gouvernement Pétain. Sa peine est commuée en 5 ans de prison.

Le 2 décembre 1947, il est mis en liberté conditionnelle. Il est ensuite réhabilité et a droit à sa mort aux honneurs militaires volontairement limité.

3/ La défaite de 1940 : Commencement de la fin... (Auteur Charles-Robert AGERON – Source Historia M.n°199)

Le Gouverneur (1925-1927) Maurice VIOLETTE en appela l'opinion française, affirmant dans son livre prophétique de 1931, *L'Algérie vivra-t-elle ?*, que si l'Algérie devait rester le fief exclusif des colons, elle serait, « dans vingt ans » perdue pour la France. Son appel ne fut pas compris, encore qu'il eût obtenu du gouvernement de Front populaire la promesse d'une extension des droits politiques à 21.000 Français musulmans : ce projet BLUM-VIOLETTE, qui souleva le tumulte dans l'Algérie française, ne put même pas venir en discussion. La 3^{ème} République finissante avait renoncé, en fait, à gouverner l'Algérie.

L'élite algérienne prit peu à peu conscience que la politique d'assimilation –la grande pensée de la France – ne serait jamais appliquée en Algérie. De ce moment date la naissance d'un nationalisme algérien.



[Maurice Violette]

Dans les années 1920 à 1939, divers courants convergèrent pour susciter une idéologie nationale algérienne. Un mouvement, né en France dans le sillage du parti communiste, l'Etoile nord-africaine (1927), revendiqua le premier l'indépendance de **l'Algérie musulmane** et la révolution sociale. Il ne prit toutefois racine en Algérie qu'à partir de 1936, mais ses progrès furent alors foudroyants. Un mouvement de réforme religieuse s'affirma dès 1924 autour de quelques ulémas qui n'entendaient pas seulement rétablir la foi dans sa pureté, mais aussi **arabiser l'Algérie menacée par la francisation**. L'association des ulémas réformateurs, par ses écoles, sa presse, sa prédication, convainquit bientôt de larges couches de la population musulmane ; sa devise :

« L'ISLAM est notre religion, l'ALGERIE notre patrie, l'ARABE notre langue »,

fut le credo d'une nouvelle génération.

Ainsi à l'heure même où, en 1930, la France célébrait sa réussite algérienne, la domination coloniale y était déjà largement contestée. Les désastres et les humiliations de la France pendant la seconde guerre mondiale allaient naturellement accélérer les progrès du nationalisme algérien, rendant sans effet des réformes opérées tardivement.

4/ Le Projet BLUM - VIOLETTE

Projet de loi BLUM-VIOLETTE (1936). Ce fut un projet de loi du Front populaire de Léon Blum, sur les propositions de Maurice Violette, **ancien gouverneur d'Algérie**, devenu Ministre d'Etat chargé des affaires d'Afrique du Nord, visant à ce que 20 000 à 25 000 musulmans puissent devenir citoyens français tout en **gardant leur statut personnel lié à la religion**.

Ce projet de loi, devait permettre à une minorité de musulmans d'Algérie française d'acquérir la citoyenneté française, leur permettant notamment de **bénéficier du droit de vote**. C'était destiné aux anciens combattants volontaires titulaire d'un niveau d'instruction élémentaire et pouvait concerner également des médaillés du travail, élus locaux, membres des chambres de commerce et d'agriculture... La loi a été bien accueillie par les musulmans d'Algérie, **sauf pour certains milieux nationalistes**. Ferhat Abbas était plutôt favorable au projet, les ulémas ne prirent pas de position ouvertement hostile, mais ils attendaient par opportunisme les jours de déception pour révéler leurs vrais sentiments, alors que le **PPA y était clairement opposé**, Messali Hadj y voyait un nouvel « **instrument du colonialisme**, appelé, selon les méthodes habituelles de la France, à diviser le peuple algérien, **en séparant l'élite de la masse**. »

Quant aux Français d'Algérie, ils accueillirent ce projet de loi avec une très grande méfiance eu égard à l'hostilité de leurs élites, qui dénonçaient l'action du gouvernement, et affirmaient que si ce projet passait, le corps électoral français pourrait se retrouver en minorité dans certaines communes algériennes. Cela donnerait comme résultat l'accession d'un maire et d'un conseil municipal musulman dans ces mairies, et surtout mettre en danger, selon eux, la souveraineté française dans ce pays. Lors du congrès d'Alger du 14 janvier 1937, les **300 maires d'Algérie se prononcèrent à l'unanimité contre ce projet de loi**. Le maire d'Oran, l'abbé Gabriel Lambert consacra un livre à ce projet en attaquant ce qu'il appelait les « anti-Français » qui soutenaient le projet Blum-Viollette.



[Messali Hadj]

Il était évidant que par le projet Blum-Violette, le « Front Populaire » cherchait à combattre l'Etoile Nord Africaine et l'idée d'indépendance de l'Algérie. L'historien socialiste Charles-André Julien ne cachait, d'ailleurs, pas cet objectif lorsqu'il affirmait : « le projet Blum-Violette admettait 21 000 indigènes à bénéficier de la citoyenneté dans le statut. Chaque année ce nombre se fût accru et cette accession désirée, comme ce ne fut plus le cas quand le général de Gaulle en reprit les disposition par l'ordonnance de 1944, eut été le plus sûr obstacle au nationalisme et, plus encore, au panarabisme en établissant un écran de « francisation » entre la Tunisie et le Maroc ».

M. VIOLLETTE EXPLIQUE SON PROJET

LA FRANCE DOIT RECONNAITRE

LE DROIT DE VOTE AUX INDIGÈNES D'ALGÉRIE

LE BUT DU GOUVERNEMENT EST D'ACCORDER
A UNE ÉLITE RESTREINTE
UNE RÉCOMPENSE
AMPLEMENT MÉRITÉE

PM

Maurice Viollette

Ministre d'État

Ancien gouverneur général de l'Algérie



M. Georges Le Besn
actuel gouverneur général
de l'Algérie

gross structure est unique de 1811 à 1971, sans voir de fait de forte variation à 2 ans et plus.

*Pourquoi les indigènes
ne veulent pas renoncer
à leur statut personnel*

Paris, 19 mai 1939. - Cher monsieur, Je vous prie d'agréer l'assurance de ma haute estime et de mon profond respect.

[illegible]

de l'histoire que le statut personnel est édicté sous le droit de police, et non sous le droit de législation. On doit donc écarter l'argument. Une fois écarter, l'Etat ne peut pas se prévaloir de son droit d'immunité pour empêcher l'application des lois étrangères qui visent à protéger les personnes qui se trouvent sur son territoire. L'Etat ne peut pas empêcher l'application des lois étrangères qui visent à protéger les personnes qui se trouvent sur son territoire. L'Etat ne peut pas empêcher l'application des lois étrangères qui visent à protéger les personnes qui se trouvent sur son territoire.

7 Le projet Blum-Violette

(Une de *Paris Soir*, 1937.)

Le ministre du Front populaire défend son projet qui ne sera finalement pas discuté à l'Assemblée.

Ce projet a été également repoussé par le Sénat en 1938.

Puis, effectivement le général de Gaulle, reprendra les dispositions de ce projet de loi par l'ordonnance du 7 mars 1944. L'ordonnance modifie le statut pénal des musulmans, les soumettant aux mêmes droits et aux mêmes devoirs que les colons, donnant en outre à une élite algérienne (diplômés, fonctionnaires, ...), d'environ 65 000 personnes, la citoyenneté française, et plus largement, mais dans une moindre mesure aux hommes musulmans âgés de 21 ans et plus. Dans une moindre mesure car seules les 65 000 personnes obtiendront un

statut d'électeur égal à celui des Français non-musulmans, portant à deux cinquièmes la proportion des musulmans dans les assemblées élues. Concernant le mouvement des oulémas, il est faux de dire qu'il n'y a pas eu de prise de position de sa part contre le projet colonial qui voulait donner la citoyenneté française à une partie d'algériens dont le but visé était celui de museler l'élite politique active.

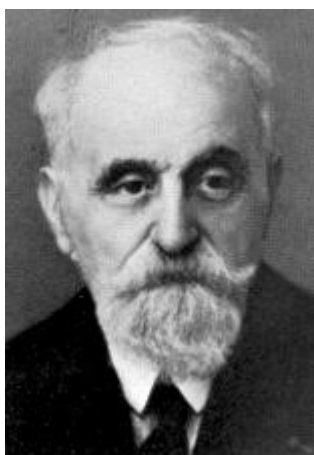
La maxime d'Abdelhamid Ben Badis qui répond à ceux parmi les Algériens qui avaient été tentés par ce projet est une preuve d'une position forte de ce mouvement anticolonial, dont voici le contenu :

« Le peuple algérien est musulman et fait partie du monde arabe Ceux qui ont dit qu'il a renié ses origines, ou qu'il est mort, mentent Ceux qui lui demandent de s'assimiler, demandent l'impossible... »

5/ Sénateur ROUX-FREISSINENG Pierre

ROUX-FREISSINENG Pierre, Arthur est né le 27 mai 1863 à Marseille où il décéda le 20 décembre 1952.

Député d'Oran de 1919 à 1934 et Sénateur d'Oran de 1933 à 1944.



C'est à Marseille, où il était né, que Pierre Roux-Freissineng fit ses études jusqu'à la licence en droit et à Marseille qu'il s'inscrivit au barreau. Pour peu de temps toutefois : **l'Algérie, à laquelle sa vie devait pratiquement s'identifier, déjà l'attirait**. Dès 1891, âgé donc de 28 ans, il y entame une carrière de magistrat qu'il poursuivra six ans durant, après quoi il reprend sa première route et le **voilà avocat à Oran** et même bientôt, en 1909, bâtonnier de l'ordre.

Quand la guerre survient, Roux-Freissineng est mobilisé comme **capitaine de territoriale pour servir en Algérie** même. Volontaire pour le Front on le verse à la division marocaine ; il y gagne la Croix de guerre, deux citations, la Légion d'honneur à titre militaire, mais âgé de plus de 50 ans, il doit bien admettre qu'on le reverse dans la territoriale. **Oran, qui déjà l'avait porté à son conseil municipal dès 1903, dès son retour de la guerre, le voulut pour député**. Il ne passa pourtant qu'au second tour, sur la liste d'union républicaine mais toutes ses élections attestent de la fidélité oranaise : 20.090 voix en 1924, et dès le premier tour, quand la majorité absolue était de 18.117 ; léger fléchissement en 1928, avec 5.313 voix au second tour sur un peu plus de 12.000 votants ; mais scrutin superbe en 1932 : 8.160 voix dès le premier tour sur 13.896 votants.

A la Chambre, inscrit au groupe de la **gauche radicale**, il ne laissa pas de faire rapidement son chemin : membre, et bientôt vice-président, de la commission des pensions, **mais surtout de la commission de l'Algérie et des colonies, dont il sera bientôt vice-président**.

La liste est longue des **projets algériens auxquels il attachera son nom en quinze ans d'assemblée** : constructions scolaires, banque d'Algérie, limites des départements algériens, droits de douane, coopératives agricoles, réorganisation des assemblées algériennes, statut et état civil des indigènes, juges de paix algériens, célébration du centenaire de l'Algérie, réorganisation des territoires du Sud, création d'un service aérien entre l'Afrique centrale, l'Algérie et la métropole, etc... Cependant, sa grande idée est de lancer le chemin de fer à travers le Sahara : en 1926, il demande et obtient la création d'un office des études du Transsaharien.

Toutefois, le député d'Oran s'intéresse également à des questions d'un intérêt plus national. On l'entend comme rapporteur de la commission de la marine marchande, parler des orphelins des inscrits maritimes (1925), du transport des marchandises par mer (1927), etc..

En 1933, mourut Paul Saurin, qui représentait Oran au Sénat. Roux-Freissineng se porta, sous l'étiquette de la gauche radicale, à sa succession, mais le scrutin qui eut lieu le 31 décembre fut chaud pour lui. Au premier tour, il arrivait bien en tête avec 219 voix, mais Petit, ancien député, candidat d'union, en recueillait 105 et Jules Gasser, ancien sénateur, 102. Or Petit se désiste pour Gasser, mais il ne fut pas écouté de tous : avec 248 voix contre 181 à Gasser Roux-Freissineng **est élu**.

Le renouvellement du 20 octobre 1935 se passa avec beaucoup moins d'émotions : 406 voix sur 448 votants dès le premier tour.

Au Luxembourg, où il s'inscrit au groupe de la gauche radicale, il fait partie de nombreuses commissions : de l'administration générale, des colonies, de la marine, **mais surtout de l'Algérie** dont il sera vice-président dès 1936 et président en 1938. En 1934, il interpelle le ministre des Affaires étrangères sur le projet de cession à l'Italie de territoires français au sud de la Tripolitaine. **Mais ce qui l'inquiète surtout, ce sont les menées communistes et socialistes en Algérie.** Après les événements sanglants du printemps de 1937 - 14 blessés à l'Oued-el-Kheir, 2 morts aux Abdelys- il n'a pas assez de mots, à la tribune comme à la presse, pour flétrir des orateurs du parti S.F.I.O. qu'il a entendu dire aux indigènes : « Camarades, nous vous le promettons, notre parti vous rendra les terres que les Français vous ont volées ! ». Cependant, il continue de demander qu'on construise le Transsaharien, et instamment, pourfendant dans Le Matin du 6 mars 1939 les détracteurs de mauvaise foi de son projet «qui apportent dans la discussion un esprit systématique de dénigrement, un parti pris d'hostilité inexplicable ». Peu de temps auparavant, le 8 janvier 1939, il avait accueilli le président Daladier en visite à Alger par un vif remerciement « d'avoir su maintenir la paix dans une situation bien délicate ».

Le 10 juillet 1940, Roux-Freissineng **ne sera pas de ceux qui donneront les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.** Mais sans les lui refuser non plus : **il s'abstient.**

6/ CRASH d'un avion militaire à OUM EL BOUAGHI

http://www.elwatan.com/actualite/crash-de-l-avion-militaire-a-oum-el-bouaghi-74-morts-un-survivant-et-au-moins-28-disparus-dernier-bilan-11-02-2014-245414_109.php

Un avion militaire de l'armée algérienne, transportant 103 personnes, partant de Tamanrasset à destination de l'aéroport de Constantine, s'est écrasé ce mardi matin. Il s'agit du 5^{ème} crash d'avion en 30 ans pour ce type d'avion. C'est aussi l'un des plus meurtriers. Les mauvaises conditions météorologiques, avec des rafales de vent et des chutes de neige, seraient à l'origine de cette catastrophe.



NDLR : OUM EL BOUAGHI est **CANROBERT** de notre époque. Une pensée toute particulière pour les familles éprouvées suite à cette catastrophe.

7/ Intégration : le petit livre noir des politiques qui ont échoué avec fracas

Le gouvernement présente ce mardi sa feuille de route sur l'intégration qui, selon le premier projet qui a circulé début février, reprendrait un certain nombre de pistes d'un rapport controversé sur le sujet. Matignon a précisé que la future politique d'intégration s'appuiera sur deux piliers : «l'accueil des primo-arrivants» et la «lutte contre les discriminations».....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.atlantico.fr/decryptage/integration-petit-livre-noir-politiques-qui-ont-echoue-avec-fracas-guylain-chevrier-maxime-tandonnet-moustafa-traore-977697.html>

Et aussi : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/02/11/01016-20140211ARTFIG00375-integration-ayrault-veut-deconstruire-les-stereotypes.php>

8/ LIVRE : « La rive orpheline » -Roman Historique- (Collection les Planteurs)

Née à Oran et membre de l'Association d'Ecrivains « LES MOTS MIGRATEURS » L'Auteure de cette saga familiale, **Jacqueline GOSSON-GRAPPIN**, est la descendante de pionniers qui sont arrivés sur la terre d'Afrique au début de la colonisation. Sa famille représente à elle seule ou presque, toute la mosaïque des différentes origines du peuplement de l'Algérie.

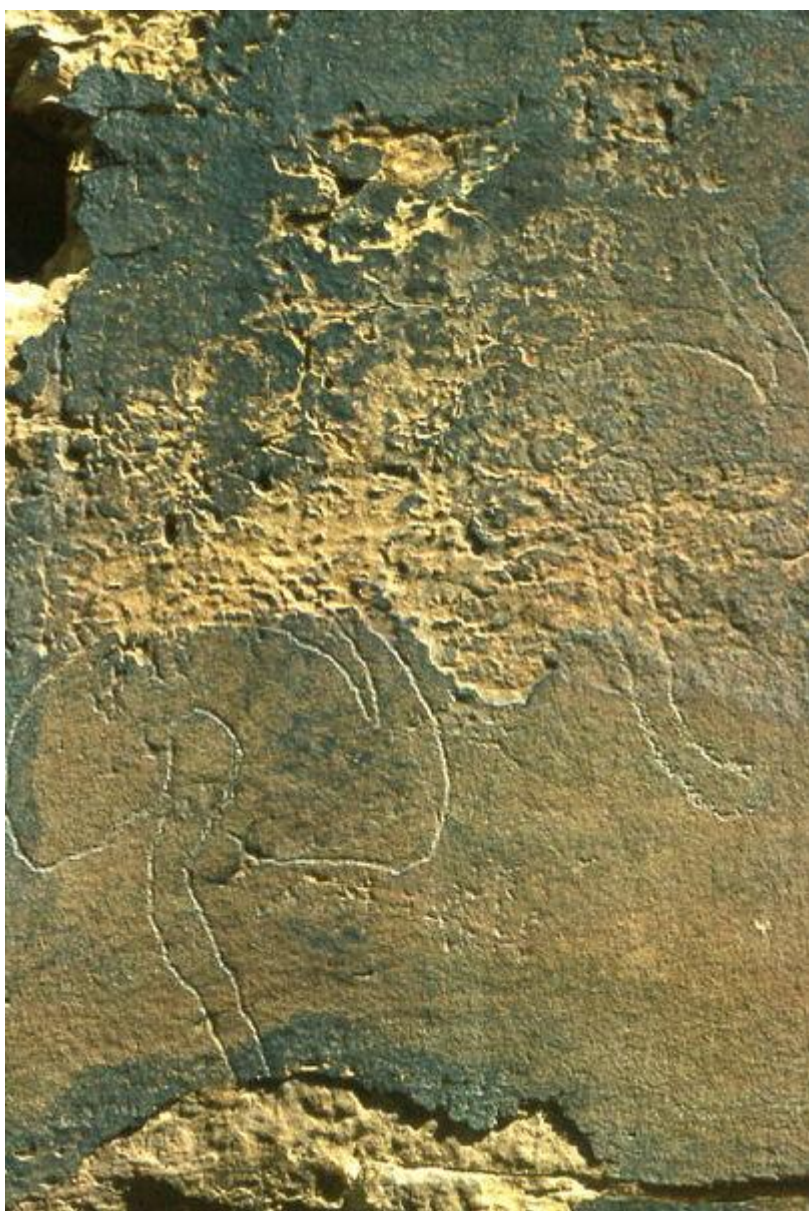
Professeur des écoles, l'écriture est son passe-temps favori.....

Commande : jaclinegosdoranie@numericable.fr

Lire la suite en **PJ n° 2** jointe à l'Info.

EPILOGUE AFLOU

Gravure rupestre



[Ain Safsafa, autruches]

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude Rosso

